



TERMES DE RÉFÉRENCE

*EN-TDR-  
V00  
28/01/2014*

**CHARGES DE PLAIDOYER - DROITS HUMAINS DANS  
LE CADRE DU NMF3 DU PROGRAMME FONDS  
MONDIAL CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE  
PALUDISME**

**Termes de référence**

Septembre 2023



## **I.Contexte et justification**

Le Fonds mondial pour mieux encourager le Sénégal dans la stabilisation de l'infection à VIH a mis à sa disposition une subvention pour mieux prendre en charge et résorber les gaps dans les interventions ciblant les groupes vulnérables.

Dès lors, dans un souci d'apporter une réponse efficace à l'épidémie du VIH, l'ANCS compte développer, avec l'appui des partenaires, des programmes d'amélioration de l'environnement de la prise en charge des groupes vulnérables en général. Ces programmes permettent à ces populations cibles d'accéder aux services de prévention, de traitement, de soin et de soutien sans stigmatisation et ni discrimination. Cependant, la stigmatisation et la discrimination, auxquelles ces populations sont très souvent confrontées, constituent des obstacles majeurs à leur accès à des services de santé qui leur sont destinés.

Parmi les nouvelles stratégies développées en vue de contribuer à l'amélioration de l'accès à la prévention et aux traitements du VIH/sida et des hépatites, on y trouve celles afférentes à la défense des droits humains des personnes issues des groupes vulnérables.

C'est dans cette perspective que l'ANCS lance le recrutement de Trois (03) chargés de plaider dans les régions de LOUGA / KAOLACK/ SÉDHIOU en vue de mettre en œuvre un plan d'action de plaidoyer ayant pour objectif d'améliorer la réponse à VIH/sida et l'accès des groupes vulnérables aux services de prévention, de traitement, de soins et de prise en charge psychosociale du VIH. Cette nouvelle approche vise entre autres le développement et la professionnalisation du plaidoyer par des personnes dédiées

## **II.Contenu du poste**

Le chargé de plaidoyer en tant que membre de l'équipe plaidoyer de l'ANCS va jouer un rôle central dans l'exécution des activités de plaidoyer et de sensibilisation visant à améliorer la défense des droits humains des groupes vulnérables les plus exposés au VIH/sida, auprès de tous les acteurs ayant une influence sur les objectifs visés dans les 14 régions du Sénégal.

Les principales actions à mener au niveau national sont de :

### **i.Plaidoyer :**

- Elaborer des argumentaires sur les sujets préalablement identifiés, en accord avec le plan de plaidoyer ;

- Faire le plaidoyer pour le respect du droit à la santé des populations vulnérables, auprès des pouvoirs publics pour une amélioration des cadres législatifs et des politiques publiques en matière de promotion de la santé ;
- Rechercher les interlocuteurs extérieurs pertinents (élus, services de l'Etat, organisations internationales, ONGs, etc.) et nouer des contacts pour mettre en avant nos prises de position et recommandations dans l'objectif de les faire prendre en compte ;
- Négocier des rendez-vous avec des acteurs (organisme, presse locale, guide religieux etc...) ayant un impact dans la lutte contre le VIH pour permettre d'exposer nos constats, positions, recommandations et participer à ces rencontres avec ou sans l'appui du référent ;
- Préparer et réaliser des actions de sensibilisation/plaidoyer au niveau régional, dans sa zone d'intervention ;
- Mener un plaidoyer sur la base de l'analyse et l'exploitation des données de rapports nationaux sur les violations des droits et les discriminations à l'encontre des personnes issues des groupes vulnérables ;
- Promouvoir le droit à la santé des personnes issues des groupes vulnérables dans les mécanismes nationaux de coordination et dans les événements nationaux clés sur le thème du VIH/sida et du droit à la santé ;
- Assurer le suivi de la communication des dossiers de plaidoyer (communiqués de presse, organisation d'évènements ciblés, etc.) en fonction des stratégies définies en amont ;
- Rédiger les rapports mensuels d'activité ;

## ii. Observatoire

- Supervision de la mise en place au sein des zones d'intervention d'un observatoire sur les violations des droits des groupes vulnérables les plus exposés au VIH/sida ;
- Appuyer l'observatoire à collecter et documenter les cas de violations des droits de groupes vulnérables ;
- Participation aux activités du comité de veille et d'alerte ;

## iii. Formation/sensibilisation :

- Rédiger les manuels de formation à destination des acteurs clés (media nationaux, forces de défense et sécurité, acteurs des systèmes judiciaires (juges, avocats, procureurs, etc.), prestataires de santé, politiques (partis, associations, syndicats, etc.) ;
- Sensibiliser les acteurs sur les droits humains, la lutte contre le VIH/sida et leur rôle dans cette lutte ;



## TERMES DE RÉFÉRENCE

EN-TDR-  
V00  
28/01/2014

- Collaborer avec les instituts de formation de ces acteurs pour intégrer dans leurs enseignements des contenus sur les droits humains et la lutte contre le VIH/sida ;
- Sensibiliser et informer les acteurs intermédiaires clés sur les droits humains et la lutte contre le VIH/sida ;
- Organiser des séances et permanences d'information sur leurs droits avec les groupes vulnérables à travers entre autres la rédaction et la distribution de dépliants d'information sur les droits humains.

### iv. **Veille/information/reliions médias :**

- Identifier et dénoncer les discours discriminants et violents à l'égard des groupes les plus exposés au VIH/sida.

### v. **Assistance juridique :**

- Mettre en œuvre une assistance juridique et/ou judiciaire aux groupes vulnérables à travers la mise en place de partenariats avec des avocats et des structures sanitaires ;
- Collaborer étroitement avec le référent juridique en charge de la stratégie de plaidoyer de l'ANCS ;
- Prodiguer et accompagner au sein de la clinique Communautaire des conseils et une aide juridique aux victimes ;
- Documenter les cas de violation des droits humains ;
- Appui à la mise en œuvre du plan quinquennal Droits humains ;
- Défendre le droit à la santé des groupes vulnérables les plus exposés au VIH/sida ;
- Planifier et coordonner les activités de vulgarisation des droits de l'homme ;
- Effectuer des recherches et des analyses de fond sur les questions/événements relatifs aux droits de l'homme et évaluer leurs impacts sur la réponse au VIH au niveau de la région ;
- Collecter et analyser les données et les indicateurs sur les droits de l'homme dans les régions d'affectations, y compris les données et les indicateurs sexospécifiques relatif au Genre ;
- Fournir un appui aux points focaux lors des ateliers de formation sur les DH de l'ANCS ainsi qu'au référent juridique chargé du plaidoyer au sein de l'ANCS ;
- Définir le plan de travail pour la zone assignée conformément aux termes de référence établis ;
- Fournir une assistance juridique et technique aux populations clés ;

- Superviser les travaux de vérification sur le terrain par des visites périodiques des boutiques de droit se trouvant dans sa zone ;
- Assurer le suivi des différents cas de violation des DH ou de VBG signalés ;
- Diriger les efforts de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme des populations clés à travers les ateliers de formation, dans la région d'affectation ;
- Effectuer d'autres tâches connexes selon les besoins ;

vi. **Appui technique aux Cliniques Communautaires (CC) et Points focaux**

- Participer à la rédaction des rapports techniques (volet droits humains) ;
- Appuyer à la promotion des services de Droits humains offerts par la Clinique Communautaire ;
- Assurer la prise en charge et le suivi des cas d'urgence au sein de sa zone d'intervention ;
- Appuyer la mise en œuvre des paquets de services sur les droits humains en direction des groupes bénéficiaires dans le cadre des programmes de l'ANCS.

vii. **Relations hiérarchiques/ relations fonctionnelles :**

Le chargé de plaidoyer travaillera en étroite collaboration avec le référent juridique et sera placé sous la responsabilité politique et hiérarchique du Directeur exécutif de l'ANCS. Toutes les actions qu'il/elle mettra en place devra être préalablement validées par le référent juridique en charge du plaidoyer de l'ANCS.

II. **Profil du chargé de plaidoyer**

a. **Expérience :**

- Avoir au moins 3/5 ans d'expérience en plaidoyer dans le domaine de la lutte contre le sida ou la défense des droits humains ;
- Avoir obtenu au moins un succès en matière d'amélioration de la visibilité médiatique d'un sujet considéré comme peu populaire ;
- Avoir un réseau de contacts souhaité dans le monde des organisations nationales et des ONG intervenant dans la promotion des droits humains pour un meilleur accès à la santé
- Avoir un niveau en anglais et français (parlé, écrit) ;
- Maîtriser les Sujets sur le VIH/sida, santé, Genre, société, droits humains



## TERMES DE RÉFÉRENCE

*EN-TDR-  
V00  
28/01/2014*

b. **Aptitudes :**

- Sens du contact, prise d'initiatives, être mobile ;
- Travail en équipe ;
- Créativité, résolution de problèmes ;
- Très bonne capacité rédactionnelle ;
- Très bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Savoir travailler sous la pression et dans des délais très courts

Titre du poste : Chargé de plaidoyer

Type d'emploi : Temps plein/ Disponibilité Immédiate

Supervision : Référent Juridique

Localisation : Kaolack, Louga et Sédhiou

Rémunération : à Négocier en fonction de l'expérience

Envoyer votre CV et une Lettre de Motivation à l'adresse : [ancs@ancs.sn](mailto:ancs@ancs.sn)

Date limite de dépôt des candidatures : 15 Septembre, 2023

**Fait à Dakar, le 29 Aout 2023**